

## COMPTE RENDU DU CSE

DU 24 mars 2022

### Activité Économique :

Le Groupe LDC veut passer des hausses tarifaires de plus de 15 % à 20 %.

- Certains clients refusent, dont 1 client historique. La Direction a annoncé qu'elle réduirait ses commandes de 50 % sur la marque "Le Gaulois"...

**Pour les autres clients, la Direction a bon espoir de pouvoir passer les hausses.**

- Le "nouveau" client du Qatar a stoppé son contrat avec LDC. Officiellement, pour motif de grippe aviaire !

Notre entreprise ne peut pas fournir toutes les commandes de tous ses clients... Et dans cette société capitaliste, où "Tout ce qui est rare... est cher" LDC a déjà supprimé toutes les promos, veut passer des hausses tarifaires conséquentes, donc, la CGT s'interroge sur les vraies raisons de la perte soudaine de ce tout nouveau client ! **Est-ce réellement la grippe aviaire ?**

- Et si on rajoute à cela qu'un gros volailler vient de perdre son accréditation hallal, donc les besoins sur le marché Français vont être plus importants, et peut-être plus profitables qu'au Qatar...

**En France, ce sont plus de 450 élevages qui sont touchés par la grippe aviaire !**

L'impact est important pour de nombreux sites du groupe sur la région ouest.

Pour notre région, il n'y a pas d'impact selon la direction.

**Mais... !?**

**Nous allons apporter une aide aux autres sites :**

- 2 Tonnes d'aiguillettes / semaine
- 35 000 volailles (de la semaine 16 à la semaine 26) seront abattues à LDC Bourgogne et expédiées dans les sites aidés.

Quel impact financier pour LDC Bourgogne ?  
Quel impact horaire pour les salariés ?  
Que l'on prenne ou pas dans nos stocks... Nos clients s'en priveront puisque nous ne pouvions déjà pas les fournir en totalité !

### Temps de travail :

L'expérience des semaines à 4 jours a été une bonne chose selon la direction.

Pourtant, le taux de service n'était pas satisfaisant... du fait d'un taux d'absentéisme trop élevé à cause du COVID selon la direction.

**La crainte aujourd'hui, c'est que la Direction ne remette en place la semaine de 4 jours !**

**En effet, si nous passons sous un certain seuil de poulets / semaine,** la direction a dit que l'idéal serait de repasser à 4 jours de travail par semaine. !



**Danger pour tous les services !**



## Pour la CGT, il y a un gros risque de revenir sur les horaires prévisionnels 2022...

- Avec des CSE Extras convoqués à tout va...  
Et donc des horaires modifiés à tout va pour les salariés...
- Et faire baisser le compteur d'heures de modulation au désavantage des salariés

Exemple des compteurs à -7h au 1<sup>er</sup> mars :

La journée de solidarité ne doit pas rester comptabilisée après le 1<sup>er</sup> mars

(voir courrier qui sera mis le 29 mars sur le Blog CGT)

*Puisque les 35 000 poulets abattus étaient déjà prévus, (l'aide apportée aux autres sites étant prise sur nos prévisionnels), selon la direction il ne doit pas y avoir d'impact sur nos horaires ni sur les samedis !*

*Néanmoins, des salariés nous ont informés que la charge de travail par service peut-être modifiée, voire dégradée ! **N'hésitez pas à demander des effectifs supplémentaires !***

(La CGT a fait un courrier de plus à la Direction de LDC que vous pouvez retrouver sur le Blog CGT sous le nom de : Courrier CGT – Entrave CSE horaires et Projet Régate)

**À LDC bourgogne, la Direction n'ayant toujours pas communiqué l'intégralité des horaires de tous les services au CSE, les élus CGT, n'ont pas pu donner d'avis !**

La Direction nous balade de réunion en réunion. Elle fait traîner les choses, ne communique pas les informations nécessaires, reporte de réunion en réunion, entrave le CSE en permanence !!!

Une réunion de négociation sur l'accord APLD (*Activité Partielle de Longue Durée*) a eu lieu le 24 mars.

### Activités sociales du CSE

- **Achat d'ordinateurs** : l'ordinateur perdu (évoqué à la précédente réunion) a été retrouvé. Mais, à la question posée concernant son fonctionnement, aucun élu n'a pu répondre ! Donc, pourquoi acheter de nouveaux ordinateurs si on ne sait même pas si ceux que l'on possède fonctionnent ??? **C'est bien la preuve que cet achat n'est absolument pas nécessaire !?**
  - o **Achat non validé et reporté**
- **Concours de boules** : La CGT a refusé en l'état la proposition faite par les autres élus. Pourquoi ? Le mois dernier, il a fallu baisser de 20 € / salarié le montant des chèques vacances parce que le budget prévisionnel était négatif. **La CGT ne partageait pas le fait d'allouer un budget de 2 000 € pour une quinzaine de salariés seulement !**
  - o **Un nouveau budget actualisé devra être représenté au prochain CSE.**
- **Machines à café / gâteaux** : l'entreprise Pélican rouge qui gérait les machines a dénoncé le contrat suite au refus de la hausse tarifaire par le CSE. Un nouveau prestataire va être pris. Les élus CGT ont demandé à ce que tous les élus puissent étudier attentivement les termes du contrat, afin d'éviter les mêmes erreurs qu'avec Pélican Rouge ! (*Nous n'avons aucun recours pour les machines non approvisionnées et / ou en mauvais état*)
- **Médailles du travail** : La Direction fait traîner et refuse de donner les médailles et les enveloppes avant le mois de mai. **Anormal et bien trop tard pour les élus CGT** qui ont proposé que le CSE n'attende pas pour remettre la gratification du CSE aux salariés médaillés dès le mois d'avril !



*Le CSE donne une gratification pour les médailles du travail à hauteur de 10 € par année d'ancienneté à l'entreprise.*

**Le CSE a donc validé 2 invitations aux médaillés, la première est le 5 avril de 11 h 30 à 13 h 30 (Hors Temps de Travail) pour remettre leur gratification aux médaillés participants, qui pourront également profiter d'un moment agréable accompagné de gourmandises.**